



PROCES-VERBAL N° 24

Commission Régionale Contrôle Mutations.

SAISON 2025 – 2026.

Réunion du : Mercredi 25 mars 2026.

Présidence : M. Antoine ROMBALDI.

Présent (s) : Messieurs Jean-François BERNARDI et Jean-François GIANNETTINI

Absent(s) :

Excusée :

Assiste(nt) :

CAS DU JOUEUR U16 VAIRELLES Ulysse du F.C. BORGO vers le F.C. LUPINU
(Ligue Corse de Football).

ANNULATION DE DEMANDE DE MUTATION.

Suite au courriel de Monsieur Nicolas VAIRELLES (Père du joueur cité en rubrique), en date du mardi 24 mars 2026 nous demandant l'annulation de transfert vers le F.C. LUPINU pour la saison 2025 - 2026, **la Commission transmet ce dossier à la Commission Régionale Statuts et Règlements.**